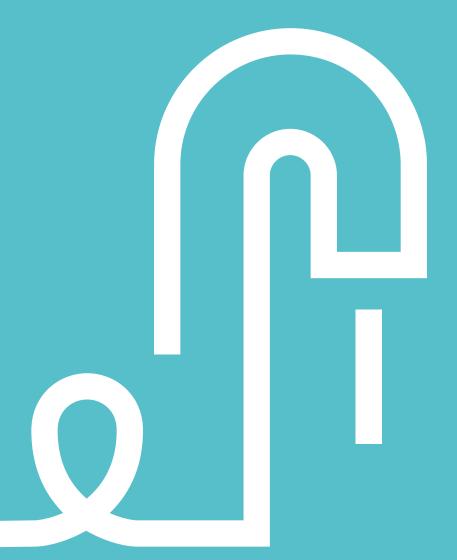


Tarification solidaire et environnementale de l'eau potable

Applicable au 1er janvier 2025



Ensemble, préservons notre ressource en eau.



Préserver la ressource en eau: un enjeu prioritaire

La Métropole de Lyon a repris en gestion publique la production et la distribution de l'eau potable sur son territoire. Elle en a confié la responsabilité à Eau du Grand Lyon chargée de préserver, à long terme, les ressources en eau et de garantir l'accès à l'eau à tous.

Le 1er janvier 2025, une nouvelle tarification solidaire et environnementale est entrée en vigueur pour inciter à des consommations plus responsables.

Les principes de la tarification solidaire et environnementale



Sobriété

Inciter à faire des économies d'eau, avec pour objectif, de réduire de 15 % les consommations d'ici 2035.

Comment?

Par des tarifs progressifs, qui augmentent par tranches, selon les volumes d'eau consommés.



Universalité

Garantir un accès inconditionnel à l'eau à tous, sur tout le territoire.

Comment?

Par la gratuité des 12m³ d'eau potable* par an et par foyer, couvrant les besoins vitaux pour l'alimentation et l'hygiène.



Solidarité

Avec une tarification plus juste socialement, qui soutient les publics en situation de précarité.

Comment?

Par la mise en place du versement solidaire eau pour les foyers dont la facture d'eau pèse lourd dans le budget.



Le versement solidaire eau:

un nouveau dispositif d'aide

La facture d'eau peut représenter un poids important dans le budget des foyers en grande précarité. Grâce au versement solidaire eau. ces familles ne dépenseront pas plus de 3% de leurs ressources financières dans leur budget eau.

Pouvant aller jusqu'à 100 € par an, cette aide est calculée par les services sociaux compétents, en fonction du niveau de ressources de l'usager.

Comment en bénéficier?

Vous n'avez pas besoin d'en faire la demande : le versement solidaire eau est adressé automatiquement par virement sur le compte bancaire des bénéficiaires en fin d'année.

À quoi s'applique la nouvelle tarification?

L'eau est une ressource naturelle gratuite. Ce que finance la facture d'eau, c'est le service et les infrastructures:

- · La distribution de l'eau potable, qui comprend une part variable et un abonnement annuel. ne représente que 42 % de la facture. Le reste sert à financer le traitement des eaux usées, les taxes et redevances aux organismes publics.
- C'est uniquement sur la part variable **de la distribution** de l'eau potable, c'est-à-dire les volumes d'eau consommés, que s'applique la nouvelle tarification. L'abonnement annuel, lui, ne varie pas.

Des tarifs progressifs selon la consommation:

Particuliers, petits ou gros consommateurs, des tarifs différents s'appliquent. Ils sont désormais progressifs selon les volumes d'eau consommés pour inciter à économiser l'eau.







13 à 180 m³ Une 2ème tranche eau domestique correspondant au tarif standard



+ de 180 m³ Une 3ème tranche à un tarif doublé pour les consommations d'agrément

Comment la tarification s'applique-t-elle dans mon immeuble?

Lorsque l'eau est comprise dans vos charges, c'est votre syndic ou votre bailleur qui reçoit une facture globale pour l'ensemble des logements de l'immeuble. Par exemple, si celui-ci compte 20 appartements, la facture d'eau se décompose ainsi :

- 20 x 12m³ = 240m³ Eau vitale (non facturés)
- 20 x (180m³-12m3) = 3 360 m³ facturés en tranche 2
- au delà des 3 360 m³ = facturés en tranche 3

- ensuite reportée dans vos charges par votre syndic ou votre bailleur selon un prix moven calculé à l'échelle de la résidence
- Cependant, la gratuité est calculée et intégrée à l'échelle collective et non individuelle. Elle ne sera pas directement visible sur votre relevé de charges

Quelques repères pour économiser l'eau

En moyenne, 110 litres d'eau sont consommés par jour et par personne dans la Métropole de Lyon.

Retrouvez notre simulateur et tous nos conseils sur eaudugrandlyon.com



39% la douche



6% la préparation des repas



20% les toilettes



et l'arrosage



12 % le linge





la vaisselle

10 %

1%

la boisson

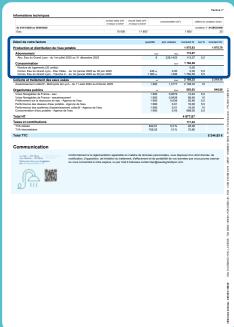
*(représentant 42% de la facture d'eau)

La facture d'eau dans mon immeuble : comment ça marche ?

Le nombre de logements de votre immeuble est bien pris en compte dans la facture envoyée à votre gestionnaire.



Informations techniques



zoom sur la facture reçue par le gestionnaire de votre immeuble.

	ancien index (m³) en italique si estimé	nouvel index (n	,	consommation (m³)		calibre du compteur (mm)	
du 01/01/2025 au 30/06/2025						compteur n	° A12BC03456
Eau	10 000	11 6	000		1 600		20
ail de votre facture			quantité prix unitaire		montant ht	tva %	montant ttc
Production et distribution de l'eau potable					1 875,63		1 975,79
Abonnement			mois	€/an	113,07		
Abo. Eau du Grand Lyon - du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2025			6	226,1425	113,07	5,5	
Consommation				€/m³	1 762,56		
Nombre de logements (20 unités) Conso. Eau du Grand Lyon - Eau Vitale - du 1er janvier 2025 au 30 jui Conso. Eau du Grand Lyon - Tranche 2 - du 1er janvier 2025 au 30 jui			240 m³ 1 360 m³	0,00 1,296	0,00 0,00 1 762,56	5,5 5,5	

La tranche de consommation "Eau vitale" de 0 à 12 m³ est calculée en fonction du nombre de logements : 20 appartements x 12 m³ = 240 m³ à 0 €



